



☆ CP FOURNITURES 23-24 **☆**

Deux trousses:

Une trousse a double compartiment contenant :

COMPARTIMENT 1		
1	gros tube de colle UHU	
1	feutre ardoise	
1	taille-crayon (marque MAPED conseillée)	
1	stylo à encre bleue pointe fine effaçable avec cartouches de rechange	
1	stylo à encre verte pointe fine <u>non effaçable</u>	
1	règle plate 20 cm	
1	paire de ciseaux (pour les gauchers, prévoir des ciseaux pour gaucher)	
COMPARTIMENT 2		
1	Pochette de 12 crayons de couleurs	

• Une 2^{EME} TROUSSE SIMPLE CONTENANT : 1 pochette de 12 feutres pointe moyenne de bonne qualité

1	carton à dessins 32 X 45 cm (reprendre celui de l'année dernière)
1	ardoise blanche
1	chiffon pour l'ardoise
1	boîte pour ranger des étiquettes (environ 15*10*4 cm)
3	boîtes distributrices de mouchoirs
1	chemise rouge en plastique, à élastiques, format 24 X 32 cm. Possibilité de réutiliser celle de l'an dernier.

Merci aussi de préparer un sac plastique (type congélation) avec le nom de votre enfant et contenant un surplus de matériel permettant de remplacer rapidement toutes les fournitures perdues ou usées :

7 feutres ardoise + 8 gros tubes de colle + 2 stylos encre bleue et verte

Toutes les fournitures devront être marquées <u>aux nom et prénom de l'enfant</u>.

Les cahiers et autres fournitures nécessaires vous seront refacturés à la rentrée.



ÉCOLE LES GRILLONS



☆ FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023-2024 ☆

A ramener le jour de la rentrée. Merci de mentionner tout changement en rouge.						
NOM PRENOM (élève)						
DATE DE NAISSANCE CLASSE						
	PERE	MERE				
NOM PRENOM						
ADRESSE						
☎ FIXE						
☎ PORTABLE						
@ MAIL						
PROFESSION						
PROFESSIONNEL						



ÉCOLE LES GRILLONS



☆ SORTIES DIVERSES 23-24 ☆

Nous, soussignés,,			
responsables légaux de l'enfant, scolarisé(e) en			
classe de, l'autorisons à participer aux sorties régulières organisées par l'école			
médiathèque, stades, salle Georges Bru, salle 7-77, Gym club ruthénois).			
☆ DROIT A L'IMAGE 23-24 ☆			
Nous, soussignés,,			
responsables légaux de l'enfant, scolarisé en classe			
de, donnons notre autorisation à l'Ensemble scolaire Saint Joseph La Salle, pour			
photographier et/ou filmer individuellement et/ou collectivement notre enfant en situation scolaire et			
périscolaire pour toutes diffusions sur les supports suivants :			
• Revues ou plaquettes de l'établissement ou du réseau lasallien,			
• Site Web, Pages Facebook et Instagram de l'établissement ou du réseau lasallien,			
• Exposition liée à une manifestation au sein de l'établissement ou du réseau lasallien,			
 Médias départementaux, régionaux, nationaux, internationaux (journaux, TV). 			
De même, nous autorisons cette diffusion à titre gratuit. Nous renonçons à nous prévaloir d'un			
quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'Ensemble scolaire Saint Joseph La Salle qui			
trouverait son origine dans la captation et la diffusion réalisées dans le cadre précité. Pour toute			
opposition à la prise photographique d'un élève, les parents adresseront un courrier au Chef			
d'établissement pour l'année scolaire. Cette autorisation est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, à			
compter de la signature de celle-ci.			
Fait à le, le			
Signatures des responsables légaux, précédées de la mention « Lu et approuvé » :			



ÉCOLE LES GRILLONS



☆ SORTIE DE CLASSE 23-24 ☆

Nous, so	Nous, soussignés,				
responsables légaux de l'enfant, scolarisé(e) en					
classe de, l'autorisons à quitter l'école avec les personnes suivantes :					
•	Nom & Prénom	., Téléphone,			
•	Nom & Prénom	., Téléphone,			
•	Nom & Prénom	., Téléphone,			
•	Nom & Prénom	., Téléphone			
•	Nom & Prénom	., Téléphone			
•	Nom & Prénom	., Téléphone			
•	Nom & Prénom	., Téléphone			

Signatures des responsables légaux, précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Pour toute autre personne que celles mentionnées ci-dessus, vous serez priés de bien vouloir nous en informer préalablement (courrier, message, appel), faute de quoi votre enfant ne pourra être récupéré par une tierce personne autre que les responsables légaux.







ACCUEIL DES ELEVES

Lundi 4 septembre 2023 - Jour de la rentrée

Les enseignantes accueilleront les enfants à partir de 8h15 et ce jusqu'à 9h15.

La garderie habituelle sera assurée dès 7h30.

TPS-PS: L'accueil se fera dans la classe par Mme Valayé.

MS-GS: L'accueil se fera dans la classe de Mme Carles (ancienne classe de CM au rez-de-chaussée).

<u>CP-CE (1er étage) / CM (2ème étage)</u>: L'accueil se fera sur la cour par **Mme Vialettes & Mme Lorand**. Les parents pourront aller déposer les affaires de leur enfant en classe, de manière autonome.

Merci de préparer pour les enseignantes de vos enfants, dès la rentrée scolaire, les documents demandés.

A partir du mardi 5 septembre 2023

HORAIRES DE CLASSE: 8h45-11h45 et 13h45-16h45

HORAIRES DE GARDERIE: 7h30 - 19h00

EQUIPE ENSEIGNANTE & EDUCATIVE

EQUIPE ENSEIGNANTE

- Florence VALAYE, enseignante de TPS-PS,
- Aurélie CARLES, enseignante de MS-GS,
- Stéphanie VIALETTES, enseignante de CP-CE,
- Françoise LORAND, enseignante de CM.

EQUIPE EDUCATIVE

- Nadine GLEYZE, assistante maternelle dans la classe de Mme Valayé.
- Flora CHAMPREDONDE, assistante maternelle dans la classe de Mme Carles.
- Julie BOUZAT, appui pédagogique dans la classe de Mme Vialettes.
- Marion OLIVIER, personnel éducatif accompagnant les enfants sur le temps de la pause déjeuner, notamment.







MODE DE COMMUNICATION - ECOLE DIRECTE

L'interface ECOLE DIRECTE vous permettra de contacter les enseignantes, moi-même et de consulter les factures de scolarité. Nous répondrons à vos messages du lundi au vendredi.

Pour les nouvelles familles, les codes d'accès vous seront fournis dès la rentrée.

Les pochettes rouges/cahiers rouges resteront toujours un moyen de communication privilégié pour tous les documents papiers nécessitant notamment de remplir un coupon-réponse.







CALENDRIER JOURS FERIES ET VACANCES SCOLAIRES 2023-2024			
Lundi 4 septembre 2023	Rentrée des classes		
Vacances de Toussaint 2023	Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023		
Vacances de Noël 2023	Du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024		
Vacances d'hiver 2024	Du samedi 10 février au dimanche 25 février 2024		
Pâques 2024	Dimanche 31 mars & Lundi 1 ^{er} avril 2024		
Vacances de printemps 2024	Du samedi 6 avril au dimanche 21 avril 2024		
Pont de l'Ascension 2024	Du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024		
Pentecôte 2024	Dimanche 19 mai & Lundi 20 mai 2024		
Vacances d'été 2024	Samedi 6 juillet 2024		

Les vacances démarrent les jours indiqués.

La reprise des cours se fait le lendemain des jours indiqués.

Calendrier établi le 4 juillet 2023, sous réserve de modifications du Ministère.

